



MOT DU MAIRE

Chers habitants de RUSS

Les beaux jours sont là et les vacances approchent à grands pas !

Nos écoliers ressentent la fatigue d'une longue année scolaire, même si celle-ci a été ponctuée par plusieurs sorties et activités de plein air.

Cet été, les fêtes et manifestations permettront à toutes et à tous de participer à de nombreux événements à RUSS ainsi que dans notre vallée, qu'ils soient sportifs, culturels ou ludiques.

Que de plaisir partagé !

Je remercie nos collègues élus du Conseil Municipal et le personnel communal pour le travail réalisé, pour la bonne gestion et les investissements, malgré nos petits moyens.

De nombreux travaux et aménagements sont à l'étude pour ce second semestre mais certains projets dépendront surtout des aides et subventions qui nous seront octroyées par les collectivités territoriales.

Nous y reviendrons après l'achèvement des travaux projetés.

Nous avons abordé à plusieurs reprises notre volonté de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour le désherbage de nos espaces publics, sans pour autant trouver d'alternatives.

Depuis le 1er Janvier 2017, l'usage des produits de désherbage sont interdits dans les collectivités locales et nous nous devons de respecter ces engagements pour une meilleure prise en compte de la santé publique et la qualité des eaux qui nous entourent.

À chacun d'entre nous de sensibiliser et communiquer sur le « zéro pesticide ». Merci pour votre compréhension pour ce changement de pratique, nous n'avons pas le choix.

Merci à toutes les associations et à leurs bénévoles pour leur investissement tout au long de l'année.

Merci aux enseignants de notre école, aux parents des élèves qui ont coopéré avec vision et discernement avec les élus sur le sujet des rythmes scolaires de la rentrée prochaine afin de définir le meilleur équilibre pour nos enfants.

Profitons ensemble des événements à venir dans notre beau village.

Très bel été à toutes et à tous

Merci, bien cordialement
Marc GIROLD

**RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU BUREAU DE POSTE
TOUS LES MATINS, DU LUNDI AU SAMEDI : DE 9H A 12H
TOUS LES MERCREDI APRES-MIDI : DE 14H A 18H**

Directeur de publication : Marc GIROLD - Rédaction : la Commission Communication

INFORMATIONS MAIRIE

Toutes les informations sur le site internet de la commune :

www.mairie-russ.fr

Recensement des jeunes de plus de 16 ans

Le recensement des jeunes à la mairie **est obligatoire** entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

L'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC... et même au permis de conduire). **Pensez à venir vous inscrire !**



Pour la tranquillité de tous, merci de respecter les horaires d'utilisation de machines bruyantes à l'extérieur : du lundi au samedi de 7h à 20h
Les feux sont interdits par arrêté préfectoral

PACS : en Mairie à partir du 1er Novembre 2017



L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie **à partir du 1er Novembre 2017**.

Cette mesure fait suite au décret paru au Journal Officiel du 19/11/2017

Nouvelles modalités de délivrance des Cartes Nationales d'Identité



Depuis le 28 Mars dernier, les demandes de carte Nationale d'identité ne sont plus traitées en mairie comme auparavant.

Seule la mairie de Schirmeck est habilitée à les instruire au même titre que les passeports biométriques, **uniquement sur rendez-vous au 03 88 49 63 80**.

Toutefois, les formulaires de demande et la liste des pièces justificatives sont disponibles au guichet de la mairie de Russ.

La pré-demande est possible en ligne sur le site <http://ants.gouv.fr>, afin de rendre la prise en charge du dossier plus rapide **lors du RDV en mairie de Schirmeck**.

Marché hebdomadaire

Petit rappel aux habitants !

Nous vous donnons rendez-vous tous **les jeudi matin**, Place des Tilleuls (devant la Mairie) pour notre marché hebdomadaire !!

Nouveau ! Un Food Truck a fait son apparition sur le marché ! Chico Loco cuisine pour vous un plat du jour inspiré des saveurs du monde... Venez le découvrir au plus vite !



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS



L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie **à partir du 15 janvier 2017**

QU'EST-CE QUE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) ?
Elle prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site www.service-public.fr (CERFA n°15646*01), à remplir puis imprimer.

Votre enfant devra l'avoir avec lui ainsi que :

- SA PIÈCE D'IDENTITÉ** : carte d'identité ou passeport
- LA PHOTOCOPIE DU TITRE D'IDENTITÉ DU PARENT** : signataire du formulaire

Vous n'avez pas à **fournir ces documents à qui que ce soit avant** ; votre enfant doit juste être en mesure de les présenter lors des contrôles aux frontières.

L'imprimé CERFA est le **seul document valable** ; il devra être original (pas de photocopie). Aucune autorisation prenant une autre forme que l'imprimé Cerfa ne sera acceptée.

Accès au site de la Marbrière



Nous vous rappelons que l'accès au site de la Marbrière est soumis à l'autorisation de la mairie, qui informe l'ONF, la gendarmerie, les services de secours et le locataire du lot de chasse.

De nombreuses dégradations ayant été commises sur ce site, un cadenas a été installé sur la barrière. La clef est à retirer en mairie, où elle sera uniquement remise, contre récépissé et après signature d'une convention d'occupation du lieu.



L'occupant du site est seul responsable du respect des consignes données par la mairie et s'expose aux poursuites éventuelles en cas de manquement à ses obligations.

Salle des Fêtes

De nouveaux tarifs de location ont été votés par le conseil municipal (pas de modification pour les habitants de RUSS)

Une convention d'occupation est établie en mairie.

Durée de location	Occupant de Russ	Occupant extérieur
Cours de sports (<i>zumba, danse de salon, gymnastique...</i>)	15 euros/séance	30 euros/séance
1 journée de 9h00 à 19h00 Caution à la réservation	60 euros	250 euros
1 week-end du samedi 9h00 au lundi 9h00 Caution à la réservation	120 euros	400 euros
Option: accès cuisine (<i>vaisselle, four, frigo ...</i>)	60 euros	100 euros
Associations locales	gratuit	

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Chapelle de Schwartzbach

Courant du mois de Mai dernier, la Mairie a fait intervenir l'entreprise de peinture METZGER et d'électricien GUIOT afin de rénover le plafond de la chapelle de Schwartzbach. **Coût : 3000 €**



Salle des fêtes de Russ

Travaux d'isolation acoustique et d'éclairage

Pendant les travaux



Après les travaux

Coût total des travaux :

42 242 €

Subvention Région (à déduire) :

5 157 €



Les travaux ont été réalisés par les entreprises « ZANETTI » et « Electricité GUIOT » ainsi que par les ouvriers communaux qui ont œuvré pour la réussite de cette réfection.



LES CHIFFRES DE LA COMMUNE

Compte administratif 2016

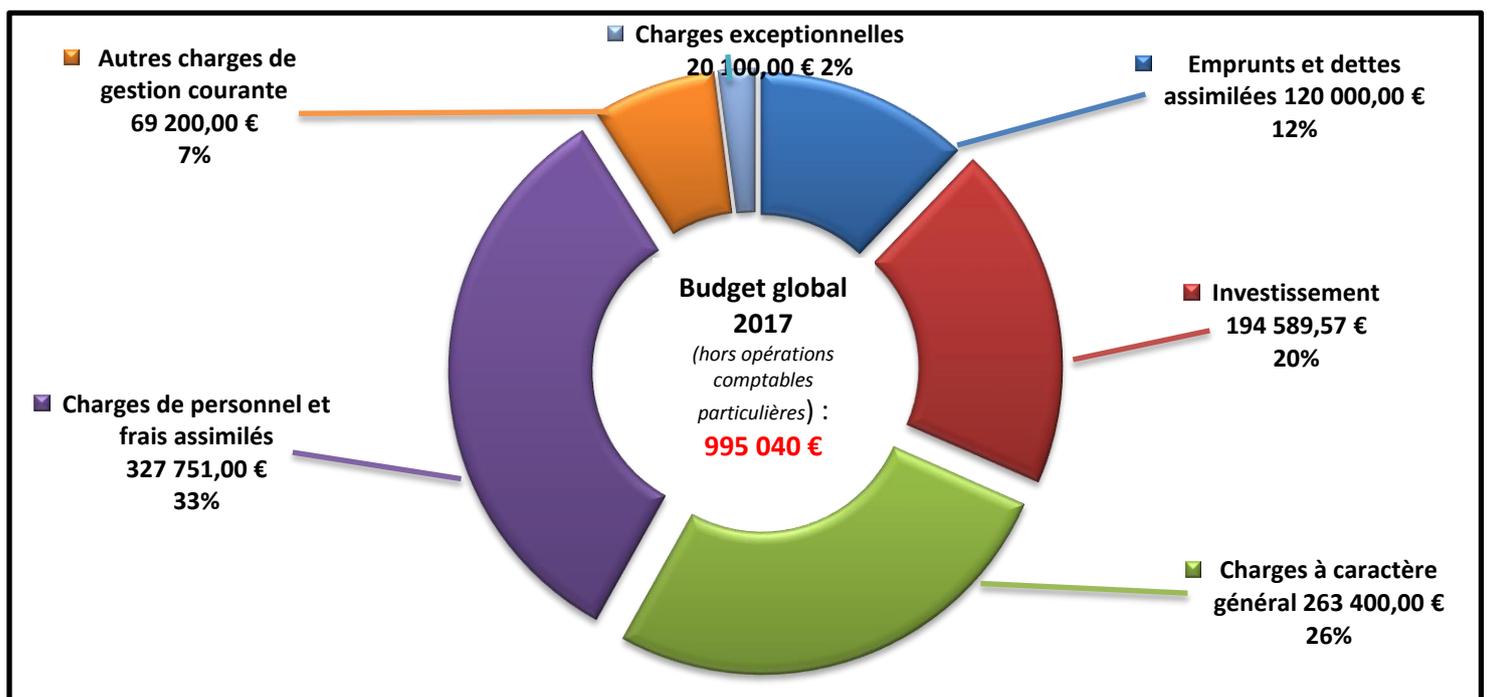


Dépenses de fonctionnement 2016		
Charges général	286 052,17 €	36,77%
Charges de personnel et frais assimilé	322 055,64 €	41,38%
Atténuations de produits	14 527,00 €	1,87%
Amortissement	31 999,47 €	4,11%
Autres charges de gestion courante	60 762,14 €	7,81%
Charges financières	29 670,34 €	3,80%
Charges exceptionnelles	33 159,04 €	4,26%
TOTAL Dépenses de Fonctionnement	778 225,80 €	100%

Recettes de fonctionnement 2016		
Atténuation de charges	41 797,36 €	4,65%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	63 418,67 €	7,05%
Impôts et taxes	519 928,51 €	57,80%
Dotations, subventions et participations	189 856,42 €	21,10%
Autres produits de gestion courante	49 261,32 €	5,48%
Produits financiers	18,90 €	0,01%
Produits exceptionnels	35 169,98 €	3,91%
TOTAL Recettes de Fonctionnement	899 451,16 €	100,00%

Dépenses d'investissement 2016		
Emprunts et dettes assimilées	96 116,36 €	57,23%
Investissement (achat de terrain, aménagement de la gare, Citerne de Schwartzbach, etc....)	67 359,14 €	40,10%
Amortissement	4 500,00 €	2,67%
TOTAL Dépenses d'Investissement	167 975,50 €	100%

Recettes d'investissement 2016		
Opérations d'ordre	31 999,47 €	10,72%
Dotations, fonds divers	186 683,40 €	62,53%
Subventions d'investissements	75 329,95 €	25,25%
Amortissement	4 500,00 €	1,50%
TOTAL Recettes d'Investissement	298 512,82 €	100%



Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2017



Le 18 octobre 2011, le conseil municipal a voté la taxe d'aménagement pour toutes nouvelles constructions réalisées à partir du 01 janvier 2012.

Rappel des conditions d'application de cette taxe :

Opérations immobilières concernées :

La taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable) et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

La taxe est exigible au taux applicable à la date de :

- la délivrance de l'autorisation de construire ou d'aménager, ou du permis modificatif,
- la délivrance d'une autorisation tacite de construire ou d'aménager,
- la décision de non-opposition à une déclaration préalable,
- l'achèvement des constructions réalisées sans autorisation ou en infraction, constaté par procès-verbal (*taxation d'office*).

Mode de calcul :

Surface taxable de la construction X valeur forfaitaire X taux

Surface taxable de la construction = somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur sous plafond supérieure à 1m80, calculée à partir du nu intérieur des murs de façade, après déduction des vides et trémies correspondant au passage des ascenseurs ou escaliers.

Valeur forfaitaire au m² de la surface de plancher taxable : ce taux est fixé annuellement par décret. Il est de 701/m² en 2016

Taux : il est composé d'une part communale et d'une part départementale.

- part communale: le taux voté par la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale varie de 1 à 5%. Pour la commune de RUSS le taux voté en 2011 est de 2.5 %
- part départementale : ne peut excéder 2,5% (pour 2016, le département du Bas-Rhin a fixé ce taux à 1.25%)

Il est conseillé de joindre les services des impôts de Molsheim qui peut vous calculer une taxe prévisionnelle afin de connaître le montant de la taxe d'aménagement avant de réaliser vos travaux.

INFO URBANISME !

[Le décret du 14 décembre 2016 relatif à des dispenses de recours à un architecte publié au JO du 16 décembre 2016.](#)

Ce décret ramène à 150 mètres carrés (et non plus à 170) le seuil au-delà duquel les personnes physiques sont tenues de recourir à un architecte lorsqu'elles édifient ou modifient des constructions, à l'exception des constructions à usage agricole. Ces nouvelles dispositions s'appliquent aux demandes de permis de construire déposées **à compter du 1er mars 2017**.

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



Cérémonie du 8 Mai

La météo mitigée du 8 Mai dernier a retenu son souffle devant une cérémonie empreinte de dignité et de foi en l'avenir.

Le traditionnel dépôt de gerbe en présence des anciens combattants et du corps des sapeurs-pompiers a été rehaussé par les interprétations de la musique municipale et la Chorale de Russ.

Nouveauté marquante, sous la houlette d'**Evelyne Lopez**, une chorale d'une vingtaine d'enfants de Russ a interprété le refrain de la chanson '**Mille colombes**' avant de procéder à un lâcher de ballons blancs peints à l'image de la colombe de la paix.



Nos aînés en fête

Le repas annuel de nos aînés a eu lieu le **dimanche 2 avril**.

La salle a été décorée aux couleurs de Pâques pour partager ce moment de convivialité.

Dès 11h les invités ont été accueillis par les membres du conseil municipal.

L'ambiance était au rendez-vous et tout le monde a su apprécier le menu :

- apéritif : amuse-bouche « faits maison », accompagnés de crémant,
- plat principal : couscous,
- assiette de fromage, dont un munster de la vallée ainsi qu'une grappe de raisin,
- en dessert, Kougelhof glacé et ses garnitures, avec café et digestif.

Toutes et tous ont apprécié le repas et l'ambiance amicale.



Travaux de PATA (Point A Temps Automatique)

Dans le cadre de travaux d'entretien et de rénovation, une partie des rues du village a été recouverte localement d'émulsion de bitume et de gravillons pour un coût de 9 343.20 € TTC. Le reste du village sera fait l'année prochaine, sur le budget 2018.



L'ATELIER DES JEUNES CREATEURS

" A l'Atelier des jeunes créateurs "

Le dernier mercredi après-midi de chaque mois (*sauf vacances*), au 1^{er} étage de l'ancienne mairie, de 15h à 17h30, les filles et garçons de 5 à 10 ans, entourés de Marie-Jeanne, Denise, Martine et Evelyne, bricolent, collent, peignent, ou s'adonnent à la pâtisserie, dans une bonne humeur.

Concentrés, mains activées, les réalisations de chacune et chacun prennent formes et se précisent.

Après cette activité, une pause s'impose, avec goûters et boissons bien mérités, qui leurs sont offerts.

" Dans la salle des contes et histoires "

Au même étage, chaque 2^{ème} mercredi après-midi (*sauf vacances*), de 15h30 à 17h, sont accueillis les enfants de 3 à 8 ans.

Une animation est proposée avec Marie-Jeanne, Denise ou Martine.

"Conte ou histoire animé(e) avec Jacquot la marionnette", puis place aux jeux : pêche dans le labyrinthe, kapla, bilboquet, jeux découverte, origami pliage papier, apprendre en jouant.

Dans cette ambiance récréée, goûters et boissons sont offerts.

Les mamans souhaitant rester auprès de leurs enfants sont les bienvenues.



ANIMATION JEUNES



Lors de l'animation jeunes « *Vélo parcours dans ta commune* » les jeunes ont pu tester leur agilité en vélo en faisant un parcours où il fallait slalomer, passer sous une corde, passer sur une planche à bascule, effectuer un sprint puis freiner.

Nous avons commencé par vérifier l'état des vélos des jeunes pour qu'ils puissent savoir ce qui n'allait pas sur leur vélo, les choses à changer. Ensuite nous les avons laissés s'échauffer, puis faire deux, trois fois le parcours en les guidant. Une fois le parcours assimilé, nous l'avons chronométré en comptant des pénalités si le jeune touchait un plot ou la corde. A la fin nous leur avons remis un bon de réduction pour faire réparer leur vélo chez *TTEC moto & We'll bike*.



Cette action a pu se dérouler grâce au soutien de la commune au programme solidarité jeunesse Barembach Wisches et Russ. Ce projet est également soutenu financièrement par la direction départementale du Bas Rhin. Les ados de Wisches Russ Barembach ont pu bénéficier d'une animation dans leur village, ainsi que les élèves de 5^{ème} de la cité scolaire Haute Bruche de Schirmeck, sur la base d'une expo de prévention. Enfin une animation de sensibilisation au code de la route a pu avoir lieu sur une après-midi durant les vacances de printemps, avec la participation de l'auto-école « *Jean-Paul* ». Tout cela a été animé et coordonné par les animateurs de la MJC de Barembach.

LES JEUNES A L'HONNEUR



Un jeune aventurier à Schwartzbach



Début septembre, **Tom MOTZKO**, âgé de 19ans, s'est envolé pour trois mois en Amérique du Sud.

Seul à vélo, il a parcouru 4800 km en Argentine, Bolivie et Chili. Il a sillonné les pistes éprouvantes des hauts plateaux des Andes entre 3000 et 5000 mètres d'altitude. Il a pu admirer des paysages inoubliables tel que le Salar d'Uyuni, le désert d'Atacama, la forêt Amazonienne... Il a aussi gravi le volcan Licancabur à 5900 mètres d'altitude.

Enchanté par son périple, malgré l'épreuve de la solitude, il décide de repartir en juillet prochain pour de nouvelles aventures à vélo en Asie Centrale.

A suivre

Mlle Claude PIERSON a entrepris **une formation d'agent administratif polyvalent territorial**, destinée à favoriser l'accès des travailleurs handicapés à l'emploi public territorial dans les collectivités du Bas-Rhin.

Après 3 mois de formation en alternance dans notre mairie, Mlle Claude PIERSON a obtenu son diplôme attestant la bonne réussite de cette formation.

Nous souhaitons à Claude une belle réussite professionnelle et la remercions pour son implication au sein de la mairie !



Lucie LONGHI a débuté le karaté en 2010 au CISVB de La Claquette, elle a été encadrée par des entraîneurs exceptionnels qui lui ont permis de progresser pour commencer la compétition au cours de la saison 2014-2015.

1^{ère} compétition où elle terminera 2^{ème} en kumité (*combat*) en championnat du Bas-Rhin. Dans la saison 2015-2016, elle termine avec la médaille de bronze en championnat du Bas-Rhin. En 2016-2017, elle obtient sa ceinture marron et participe à la Coupe d'Alsace en kumité pour finir avec la médaille d'argent, vice-championne d'Alsace de sa catégorie. Elle passe ensuite son AFA (*Attestation Fédérale d'Assistant*) pour accompagner les entraîneurs.

Lucie a également participé en tant qu'arbitre assistant à quelques compétitions. La prochaine étape est la ceinture noire, le 1er DAN, souhaitons-lui bonne continuation !!



Aubade du 1^{er} mai

Cette année encore la tradition a été respectée le jour du 1^{er} Mai !

La musique municipale a encore dû affronter le mauvais temps pour offrir à nos concitoyens son aubade du 1^{er} Mai.

Dès 7h00 du matin, les musiciens s'étaient donné rendez-vous à la salle de répétition pour préparer leur tour du village. Ils se sont embarqués sur un char roulant pour jouer leur aubade. Tout le long de la matinée, ils ont interprété des morceaux de leur répertoire.

La joyeuse petite troupe de musiciens s'est retrouvée, au domicile de Monsieur Le Maire, autour d'un verre de l'amitié. La journée s'est prolongée chez Hélène et Bernard qui ont mijoté un excellent couscous.



L'AGL en Hollande

Le week end **du 8 mai**, l'AGL de Russ s'est évadée pour une excursion de 3 jours en Hollande.

Les participants ont ainsi pu visiter **Rotterdam, Amsterdam et le majestueux parc de Keukenhof** avec ses 32 hectares de fleurs, le plus beau parc printanier au monde.

Une escapade très réussie dans la joie et la bonne humeur !

Prochain RDV **le 13 août** pour notre sanglier à la broche



STATIONNEMENT ET CIRCULATION DANS LE VILLAGE

De nombreux habitants se plaignent de la vitesse excessive des automobilistes et du stationnement dans le village. Nous faisons appel au civisme de chacun!

Merci de respecter les limitations de vitesse dans le village et de ne plus stationner sur les trottoirs (risque d'amende de 135 €) qu'empruntent les enfants et adultes tous les jours !



KERMESSE



Le vendredi 23 juin, après-midi récréative pour fêter la fin de l'année scolaire, lors de la traditionnelle kermesse de l'école. Les parents d'élèves, les enseignants, les encadrants du périscolaire et de la bibliothèque se sont associés pour offrir aux enfants de bons moments de fous-rire et d'amusement. La case à toto a assuré la préparation des gâteaux et le maquillage des enfants, alors que les bénévoles de la bibliothèque invitaient les élèves à participer à divers petits jeux entre 15h et 19h. La tombola et la petite restauration / buvette ont rencontré un fort succès auprès des visiteurs, alors que les enfants appréciaient beaucoup les démonstrations des pompiers où ils ont appris à manier la lance à eau. Nous remercions très chaleureusement les pompiers pour leur présence.

Pour terminer, Evelyne Lopez a enchanté le public autour de la première prestation publique des jeunes choristes (Les Golden Singers) autour d'une chorégraphie chantée du « Barnum Circus » où plus de vingt enfants déguisés comme autant d'artistes de cirque ont chanté à tue-tête

Souhaitons d'excellentes vacances d'été aux enfants de notre école, et à l'ensemble de leurs encadrants !

FETE DE LA MUSIQUE

Le samedi 24 juin 2017, à l'occasion de la fête de la musique, la musique municipale a donné un petit concert à la salle socio-culturelle devant un public ravi ! Ce concert fût également l'occasion de tester la nouvelle acoustique de la salle, rénovée il y a quelques mois. La mairie a ensuite offert le verre de l'amitié !
Merci aux musiciens toujours présents pour faire bouger les Stéphanois !



ASRW

Un an après la descente, l'équipe 1 de l'entente fait l'ascenseur et remonte en Promotion après une saison sportive aboutie. Sans proclamer des objectifs de résultats en début de saison, la troupe de Mathieu Estermann a pris les matchs les uns après les autres pour se mêler à la lutte d'une accession à l'étage supérieur. En terminant troisième du championnat, et avec un bilan plutôt flatteur en championnat (14 victoires – 4 nuls – 4 défaites), l'équipe fanion remet les deux pieds en Promotion en compagnie de Lipsheim. N'étant mathématiquement pas assurée de grimper en fin de saison, l'entente a profité du forfait de Mars Bischheim qui a libéré une place supplémentaire en Promotion. Cela n'enlève rien à la remarquable saison réalisée par les verts et blancs !



USEPIADES 2017

Le mardi 30 mai, les enfants de la maternelle se sont rendus à la salle des fêtes de WISCHES pour participer aux **USEPIADES 2017**. Ils ont rejoint sur place leurs camarades de HERSBACH et de MULHBACH pour une journée conviviale de sport et de jeux. Voici quelques mots d'enfants pour décrire cette journée :

« C'est moi Lucas qui fait vraiment une grosse roulade » **LUCAS**

« On mettait les mains, on mettait la tête et ensuite on faisait la roulade »

« La planche à roulette, c'était bien »

« Il fallait passer dans le tunnel et dans l'autre tunnel » **BENJAMIN**

« J'aimais bien quand on faisait des roulades sur le matelas » **LEANE**

« C'était les coussins Il faut faire tomber les trucs ronds qui font du bruit ! »

« J'ai fait des roulades en arrière, en avant et sur le côté » **EVAN**

« J'ai bien aimé le football. Il fallait slalomer et shooter la balle dans le but » **CHLOE**



SORTIE ECOLE PRIMAIRE A VERSAILLES

Le 9 juin a été une journée bien chargée pour les **classes de CE2 et de CM1-CM2** parties à la découverte de **Versailles**. Après un départ aux aurores en TGV jusqu'à Paris, les enfants ont visité **le château de Versailles** avec des guides.

Ils ont pu pique-niquer dans les jardins, découvrir **le domaine du Trianon et le Hameau de la Reine**.

Avant de regagner la gare de l'Est pour reprendre le TGV, ils ont admiré **la Tour Eiffel, l'Assemblée Nationale, la place de la Concorde, l'Opéra** et observé l'animation parisienne depuis leur bus.

C'est bien fatigués mais aussi très excités par tout ce qu'ils avaient vu qu'ils ont retrouvé Russ en début de soirée. Nul doute que cette journée exceptionnelle restera gravée dans leur mémoire !



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS A RUSS

- + Fête du village samedi 12 août et dimanche 13 août 2017
- + Portes ouvertes de la Bibliothèque dimanche 1^{er} Octobre 2017
- + Concert de la Chorale Octobre 2017
- + Commémoration de l'armistice de 1918 samedi 11 novembre 2017

LES EVENEMENTS DE LA FETE DU VILLAGE DES 12 ET 13 AOUT 2017

A l'occasion de la fête du village,
l'association de Tennis de Table
organise son habituel

VIDE GRENIER
et
EXPOSITION ARTISANALE
en SEMI NOCTURNE

Rue de la Gare à **RUSS**
de 17 h 00 à 22 h 00

SAMEDI 12 AOÛT 2017

Buvette et restauration sur place
Emplacement : 10 € les 5 ml et 2 € le ml supplémentaire
Renseignements et inscriptions : 06 12 99 22 46
Mail : tennisetableruss@sfr.fr

RUSS - 13 AOÛT 2017

Le Tennis de Table de RUSS
et le SALM AUTO SPORT
organisent leur

2^{ème} de course
caisses à savon

Le dimanche 13 août 2017
de 10 à 17 heures
Courses adultes et enfants
Parcours légèrement rallongé

Inscription : 15 €
Remise des prix à 18 h
Buvette et restauration

Informations au : 06 60 48 37 35
Inscriptions : serge.heck@sfr.fr

L'AGL organise,

A l'occasion de la fête du village de Russ,
Son traditionnel Sanglier à la broche,
Le dimanche 13 Août à partir de midi,
Sur la place de l'école de Russ,
Sur réservation uniquement,
Avant le samedi 05 Août 2017
Au 03 88 97 15 58

Tarif 12€ (adultes) / 6€ (enfant jusqu'à 12ans)

Sanglier + salade de patates + dessert

Tarif 6€

Knacks + salade de patates + dessert

Possibilité de plats à emporter



**La circulation sera coupée dans les rues de la gare et de Steinbach
du samedi 12 août à partir de 13h30**

**ainsi que toute la journée du dimanche 13 août
de 8h à 19h00.**

**Le stationnement sera interdit dans ces 2 rues,
à compter du samedi 12 août**



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Les 90 ans d'Alice BURGER

Alice BURGER est née le 14 février 1927.

Elle a grandi en Alsace du Nord dans un joli petit village près de Betschdorf. Alice s'est installée à Schwartzbach, dans la maison familiale avec son époux Albert, unis en 1954.

De cette union sont nés 3 enfants, dont un seul a survécu malheureusement. Elle est grand-mère d'une fille Chloé, dont elle est très proche.

Sa famille, ses amis, son jardin, ses travaux manuels ont toujours été ses occupations favorites.

A présent, elle coule des jours heureux dans une résidence pour personnes âgées.



Les 85 ans de Joseph GROSS



Joseph Gross est né le 18 février 1932 à Grendelbruch. Il a travaillé aux établissements Koehler pendant près de 20 ans.

En 1966, il épouse Andrée Stebener, avec laquelle il aura deux enfants, Sandrine et Dany.

En 1969, il crée son entreprise et y travaille jusqu'à sa retraite en 1995, en laissant sa place à son fils.

Joseph était sportif de haut niveau, il a participé à de nombreuses compétitions de ski et a même remporté 2 fois le championnat du Bas-Rhin du ski de fond. Il avait également une grande passion pour la chasse.

Joseph et son épouse sont aujourd'hui les heureux grands-parents de 3 petits-enfants.

Les 85 ans de Maurice MALAISE

Maurice Malaisé a fêté ses 85 ans, le 12 Mai dernier.

Installé Route de Steinbach depuis 1980 avec sa seconde épouse et père de famille nombreuse, Maurice est originaire de Sainte Marie aux Mines.

Après une formation initiale de tailleur de vêtements, il a travaillé jusqu'à sa retraite à la centrale thermique EDF du port du Rhin, à la conduite éprouvante des engins d'approvisionnement en combustible, où sa santé a été mise à rude épreuve.

Au nom de la municipalité, Sylvie LABANCA lui a offert un panier garni.



Les 85 ans de Marthe FRICK



Le maire, Marc Girold accompagné de Sylvie Labanca, Thérèse Sroka et Jean-Paul Zanetti, ont rendu visite à Mme **Marthe Frick**.

Née le 19 Mai 1932 à Obernai, elle est aujourd'hui l'heureuse mamie de 5 petits enfants et bientôt arrière-grand-mère de son 5^{ème} arrière petit enfant.

Mariée en 1957, un an après avoir rencontré Roger lors d'un bal. Elle n'a malheureusement pas eu la joie de fêter ses noces de diamant cette année, après la disparition brutale de son époux en décembre dernier.

Après une vie simple et de labeur à Strasbourg, puis à Russ où ils sont arrivés en 1976, ce couple, figure bien connue des habitants de notre village, profitait d'une retraite paisible dans leur maison des Bruyères, où ils furent les premiers habitants.

Toujours très active, Marthe est une réelle mamie gâteaux pour ses petits-enfants, et ne manque pas d'aller régulièrement au marché ou de participer aux diverses animations du club des séniors.

Les 85 ans de Robert SPIEMANN

Robert Spielmann est né le 1^{er} Juin 1932 à Russ, et vient de fêter ses 85 ans avec son épouse Suzanne, originaire de LaBroque.

Marié le 11 Janvier 1958 à Grandfontaine, Robert est père de 3 filles, Michèle, Eliane et Annie, et est grand-père de Florian et Marie.

Robert a exercé la profession de menuisier charpentier en tant qu'associé des Ets Baret.

Le couple est installé à Russ depuis 1965 et s'est fortement impliqué dans la vie communale puisque Robert a été conseiller municipal durant 18 ans.

Le maire, Marc Girold, accompagné de Sylvie Labanca, lui ont remis au nom de la municipalité, le traditionnel panier garni.



Carnet de Naissance



- ✚ PECK Jules, né le 24 Décembre 2016, Fils de FISCHER Anaïs et PECK Kévin
- ✚ ACKER Emma, née le 28 Février 2017, Fille de EINHART Nelly et ACKER Adrien
- ✚ FOUCHET Raphael, né le 13 Mars 2017, Fils de MULLER Léa et FOUCHET Nicolas
- ✚ NESEN Meryl, née le 17 Avril 2017, Fille de FRITSCH Roxane et NESEN Alain
- ✚ BRUCHON Janelle, née le 29 Avril 2017, Fille de BIENVENOT Léa et BRUCHON Thomas
- ✚ GOLLENTZ Julien, né le 1^{er} Mai 2017, Fils de SCHALLER Céline et GOLLENTZ Thiebaut Jean-Yves
- ✚ SISTEL Martin, né le 10 juin Mai 2017, Fils de GRAZIALI Claudia et SISTEL Guillaume

Evénement exceptionnel dans notre village !!

C'est sans 'crier gare' que la **petite Amélia WAHL est née le 14 juin dernier** à 6 heures du matin au domicile de ses parents.

Devant l'urgence de la situation, le papa aidé de Mme Catherine BURST, assistante maternelle de leur premier enfant, elle-même mère de 5 enfants, ont accompagné la future maman pour aider la petite à pointer le bout de son nez avant l'arrivée des pompiers.

La dernière naissance à domicile nous ramène plus de 50 ans en arrière puisqu'elle a eu lieu en avril 1963.

Amélia fait aujourd'hui le bonheur de ses parents. Souhaitons-lui la bienvenue parmi nous en lui présentant tous nos vœux de bonheur.

Baptêmes civils

- ⊗ Noa SCHWOERER, baptisé civilement le 15 Avril 2017
- ⊗ Alexis SCHWOERER, baptisé civilement, le 15 Avril 2017
- ⊗ Emy THOMAS, baptisée civilement, le 27 Mai 2017



Mariages



**Aucun mariage célébré en ce 1^{er} Semestre de l'année
Mais ça ne saurait tarder ... !!!**

Décès

- † Mme BERNARD Irène, est décédée le 07 Décembre 2016, à l'âge de 90 ans
- † M. FRICK Roger, est décédé le 12 Décembre 2016, à l'aube de ses 83 ans.
- † M. HELMBACHER Fernand, est décédé le 13 Janvier 2017, à l'aube de ses 78 ans.
- † M. RATHGEBER Jean, est décédé le 06 Avril 2017, à l'aube de ses 63 ans.



Pendant les fêtes de Noël, une nouvelle crèche a été installée à l'église de RUSS remplaçant la précédente, qui datait d'après-guerre. Cette jolie crèche, réalisée tout en bois « local » est longue d'1m30, large de 90 cm pour 1m20 de hauteur. Cette crèche a été installée en une semaine par M. Maurice BERNARD et son coéquipier, Vincent BRIGNON. Le détail y était minutieux !

La municipalité remercie Maurice et Vincent pour leur joli travail qui a embelli l'église pendant les fêtes !

LES ENTREPRISES A L'HONNEUR



Gourmandise et Fantaisie

Emilie Vanlerberghe

28 b route d'Obernai

67130 Russ

Tél : 06.80.55.71.43

www.facebook.com/gourmandiseetfantaisie 

Boutique en ligne :

www.gourmandiseetfantaisie.fr

Vous cherchez une idée pour un cadeau ou vous voulez simplement vous faire plaisir, entrez dans l'univers coloré de Gourmandise et Fantaisie : originalité garantie ! Bijoux en pâte fimo, fait main !

NOUVEAU A RUSS : PERMANENCE COACHING DE VIE

À compter du mois de juillet 2017, Frédéric MAI, coach de vie certifié, proposera des séances de coaching gratuites pour les habitants de Russ, Steinbach et Schwartzbach.

Ainsi, chaque habitant pourra bénéficier, en toute confidentialité, d'un accompagnement personnel gratuit et personnalisé.

Pour réserver votre séance gratuite, **il vous suffit de contacter Frédéric au 06.13.917.903 ou par courriel à l'adresse russ@coaching-personnel.fr**

Un mot sur le professionnel du coaching

Frédéric MAI a ouvert son cabinet de coach professionnel, de consultant et de conseil, au printemps 2017. Il accompagne les particuliers et les entreprises dans tous leurs projets de changement, de développement personnel et professionnel, ainsi que pour débloquer les situations et aspirer à plus de bien-être.

Son parcours n'est pas commun, puisqu'il a une expérience de 25 ans dans la gestion financière et informatique en entreprise ainsi que dans le management des ressources humaines. En 2015, il découvre le coaching et est séduit par la puissance et l'efficacité de cette démarche orientée solution et actions, tournée vers l'avenir plutôt que le passé. Il décide de suivre une formation de coaching et sera certifié un an plus tard. Fin 2016, il initie son projet de création d'entreprise. Parallèlement, il se spécialise dans la gestion du stress et de la confiance en soi. Il termine actuellement une formation en sophrologie et naturopathie.

Pour les particuliers, les domaines d'intervention sont divers et variés, tant sur le plan personnel que professionnel : Manque de confiance en soi, recherche d'emploi ou orientation, évolution professionnelles, projets de vie, problèmes relationnels familiaux ou de couple, gestion du stress ou des émotions, burnout, hygiène de vie, conflits personnels ou au travail, addictions, etc... En entreprise, Frédéric accompagne les politiques de changement, toutes actions visant au bien-être et à la motivation des salariés et des dirigeants, ainsi que les demandes spécifiques touchant à la gestion et au pilotage des résultats, au recrutement et à l'écoute des salariés, à la gestion des projets et à la solitudes des dirigeants.

A l'attention des entreprises, artisans et commerçants

A l'occasion de la parution du prochain bulletin municipal (prévu en décembre), , , nous proposons aux entreprises, artisans et commerçants de la commune d'y insérer gratuitement un encart publicitaire afin de mettre en avant leur savoir-faire et leurs compétences.

Selon la maxime "premier arrivé, premier servi", et compte tenu de l'espace papier limité réservé à cette opération (1 page format A4), vous pouvez, si vous le souhaitez, nous faire parvenir un encart de format A5 ou inférieur, pour permettre au plus grand nombre d'être référencé.